

 <p>_AGGLO_ Étaminois Sud-Essonne www.caese.fr</p>	<p align="center">Communauté d'Agglomération de l'Étaminois Sud-Essonne Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Conseil Communautaire du 30 septembre 2024</p> <p align="center"><i>Rapporteur : Monsieur Johann MITTELHAUSSER</i></p>	<p align="center">CA-DEL-2024- 105</p>
--	---	---

Modification des représentants de la commune de Boissy-le-Sec auprès du SEDRE, du Syndicat de l'Orge et du SEOE

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 30 septembre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes à Saclas, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

Nombre de conseillers en exercice : 75.

Conseillers présents physiquement : Mesdames et Messieurs Éric MEYER, Frédérique SABOURIN-MICHEL, Patricia AMBROSIO-TADI, Johann MITTELHAUSSER, Dominique VAURY, Denis YANNOU, Nicolas ANDRÉ, Danièle BENECH, Evelyne THOUMENT, Dominique LEROUX, Patrice KOPACZ, Michel MORICHON, Michel ROULAND, Françoise CHANCELIER (suppléante de Jean-Louis CHANDELLIER), Xavier GUIOMAR, Christian THIERRY, Thierry GUERIN, Camille BINET-DEZERT, Maryline COMMEIGNES, Gilbert DALLERAC, Mostefa GHENAÏM, Mathieu HILLAIRE, Dramane KEÏTA, Maxime MARCELIN, Medhi MEJERI, Tarik MEZIANE, Nathalie PABOUDJIAN, Emmanuelle ROYERE, Virginie TARTARIN, Isabelle TRAN QUOC HUNG, Yvon BOUKAYA, Daniel CIRET, Guy CROSNIER, Guy DESMURS, Jean-Pierre DUBOIS, Sylvie VASSET, Alain PERDIGEON, Alain MARTIN, Laurence BUREAU, Angéline DARDENNE, Bernard DIONNET, Sébastien DERACHE, Pierrick GARNIER, Lélia STADLER, Michaël MÉRIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Séverine RAMÉ, Huguette DENIS, Yves GAUCHER, Christelle DELOISON, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS (54).

Conseillers absents / excusé(e)s : Mesdames et Messieurs Franck COENNE, Fouad EL M'KHANTER, Jean-Michel JOSSO, Patrick JULISSON, Paola LEROY, Kadiatou LY, Claude MASURE, Maïram SY (8).

Conseillers ayant donné procuration : Mesdames et Messieurs Marc HERREMAN (par procuration à Stéphane DEMEULEMEESTER), Geneviève MENNELET (par procuration à Françoise CHANCELIER), Jérôme DESNOUE (par procuration à Michaël MÉRIGOT), Sana AABIBOU (par procuration à Nathalie PABOUDJIAN), Elisabeth DELAGE (par procuration à Jean PERTHUIS), Marie-Claude GIRARDEAU (par procuration à Dramane KEÏTA), Gérard HEBERT (par procuration à Jean-Pierre DUBOIS), Franck MARLIN (par procuration à Johann MITTELHAUSSER), Joël NOLLEAU (par procuration à Mehdi MEJERI), Françoise PYBOT (par procuration à Gilbert DALLERAC), Valérie MAUGARD (par procuration à Sébastien DERACHE), Annie LEPAGE (par procuration à Dominique LEROUX), Yves VILLATE (par procuration à Christian THIERRY) (13).

Secrétaire de séance : Madame Virginie TARTARIN.

Le Conseil Communautaire, sur le rapport de Monsieur Johann MITTELHAUSSER,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2019-PREF.DRCL/263 du 30 juillet 2019 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne ;

VU la délibération n°CA-DEL-2020-036 en date du 17 juillet 2020 désignant les représentants de la CAESE auprès du Syndicat d'élimination des déchets de la région d'Etampes (SEDRE) ;

VU la délibération n°CA-DEL-2020-042 en date du 17 juillet 2020 désignant les représentants de la CAESE auprès du Syndicat des Eaux Ouest Essonne (SEOE) ;

VU la délibération n°CA-DEL-2021-151 en date du 15 novembre 2021 désignant les représentants de la CAESE auprès du Syndicat de l'Orge ;

VU les statuts du SEDRE ;

VU les statuts du Syndicat de l'Orge ;

VU les statuts du SEOE ;

CONSIDÉRANT le souhait de la commune de Boissy-le-Sec de modifier ses représentants au sein du SEDRE, du Syndicat de l'Orge et du SEOE ;

PROCÈDE aux opérations électorales à bulletin secret pour l'élection des représentants de la commune de Boissy-le-Sec au sein du SEDRE.

Les candidats proposés sont :

<i>COMMUNE</i>	<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
Boissy-le-Sec	Laurent VIOLETTE Liliane TETU	Isabelle MERIAN Alexis LEROY

Après avoir procédé aux opérations électorales à bulletin secret :

Nombre de votants : 67

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 4

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 63

Majorité absolue : 32

DÉSIGNE les représentants de la commune de Boissy-le-Sec auprès du SEDRE comme suit :

<i>COMMUNE</i>	<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
Boissy-le-Sec	Laurent VIOLETTE Liliane TETU	Isabelle MERIAN Alexis LEROY

PROCÈDE aux opérations électorales à bulletin secret pour l'élection des représentants de la commune de Boissy-le-Sec au sein du Syndicat de l'Orge.

Les candidats proposés sont :

<i>COMMUNE</i>	<i>TITULAIRE</i>	<i>SUPPLEANT</i>
Boissy-le-Sec	Patrice KOPACZ	François BOUBET

Après avoir procédé aux opérations électorales à bulletin secret :

Nombre de votants : 67

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 4

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 63

Majorité absolue : 32

DÉSIGNE les représentants de la commune de Boissy-le-Sec auprès du Syndicat de l'Orge comme suit :

<i>COMMUNE</i>	<i>TITULAIRE</i>	<i>SUPPLEANT</i>
Boissy-le-Sec	Patrice KOPACZ	François BOUBET

PROCÈDE aux opérations électorales à bulletin secret pour l'élection des représentants de la commune de Boissy-le-Sec au sein du Syndicat des Eaux Ouest Essonne.

Les candidats proposés sont :

<i>COMMUNE</i>	<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
Boissy-le-Sec	Patrice KOPACZ François BOUBET	Cécile POIRIER Alexis LEROY

Après avoir procédé aux opérations électorales à bulletin secret :

Nombre de votants : 67

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 3

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 64

Majorité absolue : 33

DÉSIGNE les représentants de la commune de Boissy-le-Sec auprès du Syndicat des Eaux Ouest Essonne comme suit :

<i>COMMUNE</i>	<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
Boissy-le-Sec	Patrice KOPACZ François BOUBET	Cécile POIRIER Alexis LEROY

CHARGE Monsieur le Président de transmettre la présente délibération aux présidents respectifs du SEDRE, du Syndicat de l'Orge et du SEOE.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.



Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J.M.", enclosed within a large, hand-drawn oval.

Johann MITTELHAUSSER